

Rénovation globale avec des matériaux locaux et biosourcés

ÉCOLE JOSETTE ROUCAUTE À SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

Occitanie, département du Gard (30)
Commune de 4 503 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas

Les autres acteurs :

Architecte : Hervé Rédarès, Atelier Inextenso
AMO : SPL 30
Accompagnement du CAUE en amont

Le projet en bref :

- Isolation (fibre de bois, balle de riz provenant de Camargue)
- Chaudière à granulés de bois (production locale)
- Relamping
- Désimperméabilisation et végétalisation des espaces extérieurs
- Extension des locaux

Les points forts :

#matériaux locaux et biosourcés #panneaux photovoltaïques #démarche BDO (Bâtiments Durables Occitanie)



1956

Année de construction du bâtiment



600 M²

Surface rénovée du bâtiment



150

Élèves au sein de l'école



82 %

Economie d'énergie visée



2,77 M€

Montant total prévisionnel de l'opération



JEAN-MICHEL PERRET

Maire de Saint-Hilaire-de-Brethmas

Pourquoi avoir entrepris la rénovation de cette école en particulier ?
La rénovation de cette école s'inscrit dans une démarche initiée il y a déjà sept ans, lors du précédent mandat. À l'époque, nous avons commencé à repenser la consommation énergétique de nos bâtiments communaux, avec en priorité nos trois écoles. Une première école maternelle a déjà été totalement rénovée et nous avons décidé de poursuivre avec une logique simple : un mandat, une école.

Quels ont été les travaux réalisés et comment se sont-ils déroulés ?
Notre projet visait un double objectif : améliorer l'efficacité énergétique tout en garantissant le bien-être des enfants, des enseignants et des personnels communaux (amélioration acoustique, isolation thermique, etc.). Pour ce qui est du déroulement des travaux, la coordination entre les nombreux intervenants, l'architecte Hervé Rédarès, et les entreprises, a été essentielle.

Comment avez-vous financé la rénovation de l'école ?

La recherche de financement a été un défi majeur. Pour ce projet, nous avons mobilisé des fonds européens, des subventions nationales ainsi que des financements régionaux, départementaux et de la CAF. L'agence de l'eau a également participé à financer la cour oasis. Enfin, la Banque des Territoires, à travers le programme EduRénov, a joué un rôle déterminant. Elle nous a permis d'obtenir un prêt à très long terme, indexé sur le taux du livret A, ce qui offre des conditions très avantageuses pour une commune comme la nôtre.

La bonne idée
Une bonne coordination lors des travaux. Nous avons bénéficié de l'accompagnement de notre AMO, la SPL30, dont le suivi rigoureux a permis d'assurer une réalisation à la hauteur de nos attentes.

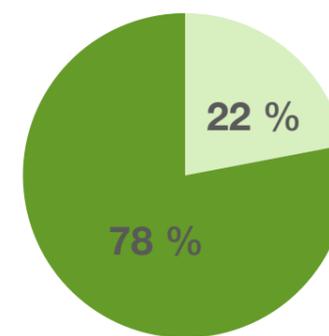


Et demain ?

Poursuivre cette démarche « Un mandat, une école », avec le projet de la dernière école non-rénovée à lancer.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2,77 M€. Il est financé par un prêt de 600 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant des subventions obtenues est d'1,57 M€ (Etat (DSIL, DETR), Département, Région, CAF). La commune est également dans l'attente d'autres subventions, non versées à ce jour (Agence de l'eau et FEDER).



■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

